

1. ESPÈCES CONCERNÉES

Les inventaires pour l'avifaune ont été réalisés entre avril et juin 2017 pendant la saison de nidification, en utilisant la méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA).

Pour compléter ces inventaires, et rendre compte d'un cycle biologique complet, des observations complémentaires ont eu lieu lors d'investigations de terrain en septembre, octobre et décembre 2017, et février et mai 2018 (avifaune migratoire et hivernante).

Les dates de prospections sont les suivantes :

Date	Conditions météorologiques	Période de la journée
13/09/2017	Très nuageux, 15°C, vent faible	Matinée
04/10/2017	Nuageux - éclaircies, 10°C, vent faible	Matinée
19/12/2017	Brouillard en disparition, absence de vent	Matinée
22/02/2018	Nuageux, 2°C, absence de vent	Matinée
16/05/2018	Soleil, 20°C absence de vent	Journée

Au final 7 espèces nécessitent des dispositions au titre de l'article L. 411-2 du Code de l'environnement, et de l'article 3 de l'arrêté du 29/10/2009 fixant la liste des espèces protégées ainsi que leurs sites de reproduction et de repos :

Nom commun	Nom latin
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>